

SOINS ET ACCUEILS DES MONTS DU LYONNAIS

Place de l'Eglise
69670 - VAUGNERAY

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE SOCIAL 2006

JEAN-CLAUDE TARGE

Diplômé E.S.C.A.E.L.
EXPERT-COMPTABLE

Inscrit au Tableau
des Experts-Comptables
Région de Lyon

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOINS ET ACCUEILS DES MONTS DU LYONNAIS

**Place de l'Eglise
69670 - VAUGNERAY**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE SOCIAL 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu me confier, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de SOINS ET ACCUEILS DES MONTS DU LYONNAIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'Article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et le rapport du Trésorier.

LYON, le 18 juin 2007

Le Commissaire aux Comptes



J.C. TARGE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Concessions, brevets, droits similaires	176 125,65	167 794,50	8 331,15	0,06	37 332,25	0,38
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	520 505,90		520 505,90	3,96	350 632,73	3,60
Constructions	7 825 505,18	4 278 614,30	3 546 890,88	26,98	3 725 643,05	38,26
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 873 052,85	1 464 399,07	408 653,78	3,11	487 435,53	5,01
Autres immobilisations corporelles	4 702 043,56	3 444 193,69	1 257 849,87	9,57	1 286 710,87	13,21
Immobilisations corporelles en cours	1 652 711,36		1 652 711,36	12,57	373 192,96	3,83
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Autres immobilisations financières	616 242,64		616 242,64	4,69	616 242,64	6,33
TOTAL (I)	17 366 187,14	9 355 001,56	8 011 185,58	60,95	6 877 190,03	70,63
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements	117 864,15		117 864,15	0,90	82 983,17	0,85
Créances usagers et comptes rattachés	869 846,67	10 426,07	859 420,60	6,54	743 329,35	7,63
Autres créances						
. Personnel	1 807,45		1 807,45	0,01		
. Organismes sociaux	150 964,42		150 964,42	1,15	82 847,43	0,85
. Autres	2 758,99		2 758,99	0,02	9 453,84	0,10
Valeurs mobilières de placement	866 201,22		866 201,22	6,59	1 296 225,85	13,31
Disponibilités	3 124 114,02		3 124 114,02	23,77	639 440,14	6,57
Charges constatées d'avance	9 858,35		9 858,35	0,07	5 825,35	0,06
TOTAL (II)	5 143 415,27	10 426,07	5 132 989,20	39,05	2 860 105,13	29,37
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	22 509 602,41	9 365 427,63	13 144 174,78	100,00	9 737 295,16	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2006 (12 mois)		31/12/2005 (12 mois)	

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:**FONDS PROPRES**

Fonds associatifs sans droit de reprise	4 492 480,93	34,18	4 140 970,98	42,53
Réserves	1 226 752,68	9,33	1 226 752,68	12,60
Report à nouveau			249 267,67	2,56
Résultat de l'exercice	73 159,89		152 626,86	

AUTRES FONDS ASSOCIATIFS

-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Legs et donation	213 428,62	1,62	213 428,62	2,19
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-429 390,15		-692 774,73	
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	907,34	0,01	1 036,96	0,01

TOTAL (I) 5 577 339,31 42,43 5 291 309,04 54,34

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

TOTAL (II) 22 714,00 0,17

FONDS DEDIÉS

Sur subventions de fonctionnement	476 739,08	3,63	885 732,04	9,10
TOTAL (III)	476 739,08	3,63	885 732,04	9,10

DETTES

Emprunts et dettes assimilées	4 005 402,14	30,47	1 223 839,13	12,57
Fournisseurs et comptes rattachés	372 702,23	2,84	356 378,10	3,66
Autres	2 685 389,72	20,43	1 976 414,05	20,30
Produits constatés d'avance	3 888,30	0,03	3 622,80	0,04
TOTAL (IV)	7 067 382,39	53,77	3 560 254,08	36,56

TOTAL PASSIF 3 144 174,78 100,00 9 737 295,16 100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2006
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2005
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Prestations de services	14 272 511,52		14 272 511,52	100,00	13 893 309,34	100,00	379 202	2,73
Montants nets produits d'expl.	14 272 511,52		14 272 511,52	100,00	13 893 309,34	100,00	379 202	2,73
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Subventions d'exploitation					1 620,00	0,01	-1 620	-99,99
Produits liés à des financements réglementaires								
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			430 869,96	3,02			430 869	N/S
Autres produits			586 740,56	4,11	1 000 921,17	7,20	-414 181	-41,37
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 017 610,52	7,13	1 002 541,17	7,22	15 069	1,50
Total des produits d'exploitation (I)			15 290 122,04	107,13	14 895 850,51	107,22	394 272	2,65
PRODUITS FINANCIERS:								
Autres intérêts et produits assimilés			4 148,01	0,03	3 859,18	0,03	289	7,49
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			18 392,81	0,13	41 414,60	0,30	-23 022	-55,58
Total des produits financiers (III)			22 540,82	0,16	45 273,78	0,33	-22 733	-50,20
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			1 867,94	0,01	11 723,08	0,08	-9 856	-84,06
Sur opérations en capital			129,62	0,00	81 829,62	0,59	-81 700	-99,83
Reprises sur provisions et transferts de charges					37 382,91	0,27	-37 382	-99,99
Total des produits exceptionnels (IV)			1 997,56	0,01	130 935,61	0,94	-128 938	-98,46
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			15 314 660,42	107,30	15 072 059,90	108,48	242 601	1,61
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			15 314 660,42	107,30	15 072 059,90	108,48	242 601	1,61
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières			1 065 007,38	7,46	961 438,84	6,92	103 569	10,77
Variation de stock marchandises et matières premières			-31 930,13	-0,21	10 573,93	0,08	-42 503	-401,99
Autres achats non stockés			191 394,61	1,34	188 464,68	1,36	2 930	1,55
Services extérieurs			524 199,31	3,67	499 767,05	3,60	24 432	4,89
Autres services extérieurs			393 280,66	2,76	370 080,64	2,66	23 200	6,27
Impôts, taxes et versements assimilés			939 857,85	6,59	925 026,20	6,66	14 831	1,60
Salaires et traitements			7 921 499,71	55,50	7 789 461,50	56,07	132 038	1,70
Charges sociales			3 543 447,72	24,83	3 407 742,92	24,53	135 705	3,98
Autres charges de personnel			91 239,04	0,64	105 830,34	0,76	-14 591	-13,76
Dotations aux amortissements			468 909,10	3,29	511 255,87	3,68	-42 346	-8,27
Dotations aux provisions			27 476,58	0,19	4 934,75	0,04	22 542	456,87
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			21 877,00	0,15			21 877	N/S
Autres charges			45 961,84	0,32	70 616,50	0,51	-24 655	-34,90
Total des charges d'exploitation (I)			15 202 220,67	106,51	14 845 193,22	106,85	357 027	
CHARGES FINANCIERES:								
Intérêts et charges assimilées			39 279,86	0,28	46 042,93	0,33	-6 763	-14,68
Total des charges financières (III)			39 279,86	0,28	46 042,93	0,33	-6 763	-14,68
CHARGES EXCEPTIONNELLES:								
Sur opérations de gestion					28 196,89	0,20	-28 196	-99,99

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
31/12/2006
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2005
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

Total des charges exceptionnelles (IV)

28 196,89

0,20

-28 196

-99,99

TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)

15 241 500,53

106,79

14 919 433,04

107,39

322 067

2,16

SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT

73 159,89

0,51

152 626,86

1,10

-79 467

-52,06

TOTAL GENERAL

15 314 660,42

107,30

15 072 059,90

108,48

242 601

1,61

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS :

Bénévolat

Prestations en nature

Dons en nature

TOTAL**CHARGES :**

Secours en nature

Mise à disposition gratuite de biens et services

Personnel bénévole

TOTAL

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2006 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2005 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice, avant affectation du résultat, est de 13.144.174,78 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 73.159,89 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 30 mai 2007 par le conseil d'administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des Comptes Annuels, en tenant compte des principes comptables spécifiques au milieu hospitalier, ainsi qu'au règlement CRC 99-01 propre aux associations.

Depuis 2005, il est procédé à la consolidation des trois entités comptables : *Ensemble Psychiatrie-USLD, Maison de retraite et Association*, avec neutralisation des opérations inter-établissements.

b) Pour se mettre en conformité avec les règlements comptables CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, un changement de méthode a été effectué au 1^{er} janvier 2005 sur la présentation des immobilisations et de certaines créances.

L'Association a opté en 2005 pour un traitement selon la méthode rétrospective pour le calcul des amortissements du bâtiment le plus récent, celui de la Maletière (long séjour).

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

e) Concernant l'affectation des résultats, les règles comptables hospitalières persistent depuis le passage en dotation globale avec participation au service public hospitalier. L'établissement est donc soumis à certaines exigences de la comptabilité hospitalière publique, notamment en ce qui concerne l'affectation des résultats.

Toutefois, un changement est intervenu à partir de 2005 à propos de l'affectation des déficits.

Le résultat de la gestion conventionnée est déterminé dans chaque secteur : budget principal (*psychiatrie*), unité de soins de longue durée (*décomposée en soins, hébergement et dépendance*), maison de retraite (*décomposée en soins, hébergement et dépendance*).

■ **Règles applicables depuis le 1^{er} janvier 2005**

- En cas d'excédent, les résultats du budget principal sont affectés en réserve de compensation (*capitaux propres*), après approbation des comptes par l'ARH.

- En cas de déficit, les résultats n'entraînent ni diminution des dépenses "autorisées" de N + 1, ni augmentation des dotations de N + 1 pour le budget principal.

- Les résultats du long séjour : hébergement, dépendance et soins, s'ils sont déficitaires, continuent comme par le passé à être soumis à l'approbation des tiers financeurs (*Conseil Général ou DDASS en l'occurrence*). Ils peuvent, si les financeurs le décident et après utilisation de la réserve de compensation, venir en augmentation des charges des exercices N + 2 à N + 4, par tiers, donc entraîner une majoration des dotations, prix de journée ou bonifications correspondantes.

- En cas d'excédent, les résultats du long séjour sont le plus souvent affectés, après approbation des tutelles, en réserve de compensation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

■ **Règles applicables depuis le 1^{er} janvier 2005 (suite)**

- *Maison de retraite*

Les déficits de l'exercice précédent sont imputés sur le résultat de l'exercice suivant.

Ces résultats des exercices antérieurs figurent en report à nouveau (*autres fonds associatifs*) dans un compte appelé "Résultats sous contrôle de tiers financeurs".

NOTE SUR LE BILAN ACTIF**■ ACTIF IMMOBILISÉ****✦ Immobilisations incorporelles**

Il s'agit de logiciels informatiques, amortis en mode linéaire sur une durée de 1 à 4 ans.

✦ Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés dans les comptes administratifs selon les modalités suivantes :

▪ <i>Constructions</i>	<i>linéaire de 25 à 50 ans</i>
▪ <i>Agencements des constructions</i>	<i>linéaire sur 10 ans</i>
▪ <i>Matériel médical</i>	<i>linéaire de 4 à 10 ans</i>
▪ <i>Matériel de cuisine et lingerie</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>
▪ <i>Agencements</i>	<i>linéaire sur 10 ans</i>
▪ <i>Matériel roulant</i>	<i>linéaire sur 5 ans</i>
▪ <i>Mobilier</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>
▪ <i>Matériel informatique et de bureau</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>

Dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2005, l'option pour la méthode rétrospective appliquée aux constructions a entraîné un impact positif de 116.126 euros sur les capitaux propres d'ouverture.

Les changements de méthode ont consisté à décomposer la construction de la Maletière datant de 2000 en plusieurs composants et à amortir ces composants sur leurs durées réelles d'utilisation, soit :

▪ <i>Structure du bâtiment</i>	<i>linéaire sur 50 ans</i>
▪ <i>Etanchéité</i>	<i>linéaire sur 15 ans</i>
▪ <i>Menuiserie extérieure</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Chauffage</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Plomberie</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Electricité</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Ascenseur</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2006, l'impact sur le résultat correspond à une reprise (*profit*) de 3 154 euros.

Les constructions précédentes, toutes antérieures à 1989, n'ont pas été retraitées.

En 2006, un dépôt mortuaire a été construit et décomposé en plusieurs composants :

- Le gros œuvre à hauteur de 48 % de la construction et amorti en mode linéaire sur 50 ans.
- Les façades et l'étanchéité à hauteur de 5 % de la construction et amorties en mode linéaire sur 15 ans.
- Les installations générales et techniques à hauteur de 22 % de la construction et amorties en mode linéaire sur 20 ans.
- Les agencements à hauteur de 25 % de la construction et amortis en mode linéaire sur 10 ans.

Les biens, autres que les constructions, n'ont pas été considérés comme décomposables et leur durée d'utilité a été considérée comme équivalente à la durée d'usage précédemment utilisée pour le calcul des amortissements dans les comptes administratifs.

L'association a reçu en legs une propriété dite « propriété FAYOLLE ». La valeur à l'acte de donation est de : 153 000 euros. Cette valeur a été appréciée comme étant représentative de la valeur du terrain. La villa a été considérée comme sans valeur et n'a donc fait l'objet ni de décomposition ni d'amortissement.

✦ Immobilisations financières

Il s'agit des dépôts et cautionnements et, à partir de 2005, de la créance décrite ci-dessous.

Suite au passage en dotation globale, les créances sur les caisses de Sécurité Sociale ont fait l'objet d'un prélèvement d'un montant équivalent sur la dotation globale de financement.

Cette créance d'un montant de 611.591 euros ne sera pas recouvrée tant que l'établissement relèvera du système de la dotation globale, elle a donc été inscrite en créance à plus d'un an.

✦ Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours concernent :

- la poursuite des travaux d'extension du bâtiment pour la maison de retraite à hauteur de 1.652.711 euros.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Concernant l'extension de la maison de retraite, il a été décidé d'opter pour la comptabilisation en immobilisations des frais d'hypothèque et des intérêts courus d'emprunts débloqués au cours de l'exercice 2006. Ces frais seront rattachés à la structure du bâtiment pour 42.717 euros.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

✦ **Immobilisations brutes**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	212 710	1 050	37 634	176 126
Immobilisations corporelles	15 116 650	1 622 042	164 873	16 573 819
Immobilisations financières	616 243	0	0	616 243
TOTAL	15 945 603	1 623 092	202 508	17 366 187

✦ **Amortissements et provisions d'actif**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	175 378	30 051	37 635	167 795
Immobilisations corporelles	8 893 035	442 012	147 840	9 187 207
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	9 068 413	472 063	185 475	9 355 002

■ **STOCKS**✦ **Méthode d'évaluation**

Les montants figurant au bilan correspondent à l'inventaire des produits pharmaceutiques, fournitures médicales, alimentation et lingerie, en stock au 31 décembre 2006.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)**■ CRÉANCES**

Les créances redevables représentent les sommes à recouvrer sur les malades hospitalisés et sur les organismes sociaux assurant le tiers-payant.

Les créances irrécouvrables ont été soldées et la provision pour dépréciation y afférente a été reprise. Une nouvelle provision a été constituée pour les autres créances pour lesquelles le recouvrement est incertain à la date de clôture.

La créance dite de l'article 58 est présentée depuis 2005 en " Autres immobilisations financières ".

■ PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	7 227	4 763	844	720	10 426
Comptes financiers					
TOTAL	7 227	4 763	844	720	10 426

■ DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement consistent en des SICAV monétaires.

Une condition du contrat bancaire propre aux travaux d'extension de la maison de retraite était le déblocage total de l'emprunt P.L.S. avant le 31 décembre 2006. Il s'agit d'un prêt de la Caisse d'épargne, déblocqué en totalité pour 2.815.000 euros. Il existe pour ces travaux un autre prêt de la CRAM libéré à hauteur de 30% pour 115 173 euros. Dans l'attente de l'utilisation totale de ces fonds, des placements en SICAV ont eu lieu en janvier 2007.

Les disponibilités comprennent les comptes bancaires courants, les comptes sur livret et comptes d'épargne et les espèces en caisse.

■ CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent une assurance décennale pour la construction de la Maletière contractée le 24 mars 2003. La répercussion sur le résultat se fait annuellement par dixième jusqu'en 2013.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)**■ FONDS DÉDIÉS**

	Ouverture	Augmentation	Utilisés	Non utilisés	A la clôture
▪ Financement projet établissement	112 975		26 928		86 047
▪ Indemnités départ à la retraite	23 942		23 942		0
▪ Mesures spécifiques	737 860		380 000		357 860
▪ Augmentation de la valeur du point FHEAP		20 277			20 277
▪ Aides RTT	10 955				10 955
▪ Prime canicule		1 600			1 600
Total	885 732	21 877	430 870	0	476 739

Une modification du point FEHAP a eu lieu sur 2007 avec effet rétroactif. Le rappel relatif à 2006 de l'ensemble Psychiatrie-USLD a été constaté en fonds dédiés pour : 20 277 euros. Le rappel concernant la Maison de retraite a fait l'objet d'une dotation pour provision pour risques à hauteur de : 1 254 euros.

■ DETTES

Le détail des dettes financières est le suivant :

	Etablissement de crédit	Total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
M. de retraite	CAISSE EPARGNE	2 815 000	35 607	210 114	2 569 279
M. de retraite	CRAM RHONE ALPES	115 173	19 206	76 780	19 187
USLD	CRAM RHONE ALPES	278 068	23 172	92 688	162 208
USLD	ORGANIC	106 714	7 622	30 490	68 602
USLD	SOCIETE GENERALE	616 865	107 068	408 823	100 975
USLD	ARRCO	50 975	12 184	38 790	
PSY	SG PSY 10/2004	19 435	6 631	12 803	
	Total	4 002 230	211 491	870 488	2 920 251

NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)**■ CHARGES A PAYER PAR POSTES DU BILAN**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	2 407
Emp.& dettes financières div.	765
Fournisseurs	25 345
Dettes fiscales & sociales	1 053 219
Autres dettes	53 504
TOTAL	1 135 240

SAML Etats Consolidés

ANNEXE

Période du 01/01/2006 au 31/12/2006

aux Comptes Annuels présentés en euros

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

La période d'acquisition des droits à congés est depuis 2001 calquée sur l'année civile. Les salariés ayant travaillé toute l'année 2006 bénéficient ainsi de 30 jours ouvrables de droits acquis au 31 décembre 2006.

AUTRES INFORMATIONS**■ EFFECTIF**

L'effectif médical (médecins) est de 7,7 postes en équivalent temps plein hors internes et vacataires, soit 6,57 postes pour le budget principal et 1,13 postes pour l'unité de soins long séjour.

L'effectif non médical est de 166.13 postes en équivalent temps plein pour le budget principal et de 70,25 postes pour l'unité de soins long séjour.

■ RÉSULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

Le total de ce poste s'élève à 429.390 euros (*débit*) au 31 décembre 2006.

	Etablissements			Total
	Psychiatrie	USLD	Maison de retraite	
Déficit 2003				
- non refinancé sur 2006		-30 114,47		-30 114,47
- reporté sur 2007		-30 114,48		-30 114,48
Déficit 2004				
- non refinancé sur 2006		-67 594,49		-67 594,49
- reporté sur 2007		-67 594,48		-67 594,48
- reporté sur 2008		-67 594,48		-67 594,48
Résultat 2005				
- non refinançable	-136 925,27		1 861,94	-136 925,27
- reporté sur 2007		-10 438,14		-10 438,14
- reporté sur 2008		-10 438,14		-10 438,14
- reporté sur 2009		-10 438,14		-10 438,14
Total	-136 925,27	-294 326,81	1 861,94	-429 390,14
Affectation des déficits:				
Reprise en attente sur 2007		-108 147,10		-108 147,10
Reprise en attente sur 2008		-78 032,62		-78 032,62
Reprise en attente sur 2009		-10 438,14		-10 438,14
Affectation en réserve de compensation			1 861,94	1 861,94
Prélèvement sur les fonds associatifs	-136 925,27	-97 708,96		-234 634,23
Total	-136 925,27	-294 326,81	1 861,94	-429 390,14

AUTRES INFORMATIONS (suite)

■ **RÉSULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS (suite)**

- Avec l'EPRD, les déficits antérieurs de la psychiatrie n'entraînent plus ni financement supplémentaire pour le futur, ni diminution des autorisations de dépenses pour les années suivantes.

Le report déficitaire de 136.925 euros devra donc être affecté définitivement sur les fonds associatifs.

- S'agissant du long séjour, les financements 2006 n'ont pas été majorés sur le plan budgétaire d'un tiers des déficits 2003 et 2004, soit - 97.709 euros. Cette somme est donc à affecter en report à nouveau débiteur.

Le sort des reliquats de déficits 2003, 2004 et 2005 de l'USLD est toujours en attente :
- 196.618 euros.

- L'excédent 2005 de la maison de retraite, soit 1 862 euros sera affecté en réserve de compensation.

■ **ENGAGEMENTS DONNÉS**

L'Association ne provisionne pas les indemnités de départ en retraite à verser à son personnel au cours des années futures.

L'engagement correspondant n'a pas été calculé de façon actuarielle.

Néanmoins, l'Association a chiffré, pour information, le montant global chargé des indemnités de départ des salariés qui devraient partir en retraite de 2007 à 2016. Il s'élève à 1 015 759 euros charges incluses.

■ **REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

La rémunération des 3 plus hauts dirigeants de l'association est égale à zéro.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices, à l'exception des informations déjà données ci-avant.

- Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance	3 888
Loyer SFR perçu d'avance	3 888
TOTAL	3 888